

ROQUE FRÈRES
Lyon
Port St. Clair, n° 22

Aujourd'hui 30 décembre 1850

nous soussignés faisons au Secretariat des Prud'hommes
Le dépôt de trois échantillons de Velours Vico
dont nous demandons la propriété exclusive
pendant Cinq ans

Notre Ech^{on} A représente un genre de
lisse au maille différent de notre éch^{on} C —
Notre éch^{on} B représente en emploi de matières
différent des deux autres éch^{on}

Enfin notre éch^{on} C étant sous
forme de gant indique que nous nous
reservons spécialement cette application de
notre article —



Nous pensons donc en déposant
le même article la même idée, exécutée avec
deux mailles différentes A et C indiquer par là
que nous pourrions tout aussi bien faire vingt
autres pour arriver à un résultat analogue
& que le fond de notre dépôt est l'article Velours à
poil coupé à maille. C'est dans la même intention
que nous avons employé deux matières différentes
& quant à la forme de gant notre dépôt
implique comme nous l'avons dit plus haut que
nous nous réservons aussi la Confection de cet article.

Signé Roque frères

ROQUE LAURENT
1812

Alors coupé à merveille

Je vous prie de recevoir mes
très affectueux hommages
de la part de votre sœur et de
votre frère

Madame de

Je suis avec toute
l'affection possible
votre dévoué

Madame de

Je vous prie de
recevoir mes
très affectueux
hommages

de la part de
votre sœur et
de votre frère

Je suis avec toute
l'affection possible
votre dévoué

Je vous prie de
recevoir mes
très affectueux
hommages

de la part de
votre sœur et
de votre frère

Je suis avec toute
l'affection possible
votre dévoué

Je vous prie de
recevoir mes
très affectueux
hommages

de la part de
votre sœur et
de votre frère

Je suis avec toute
l'affection possible
votre dévoué

Madame de
votre dévoué